



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 22 MAI 2019

## LE SNETAA-FO REÇU À LA DGESCO

LE SNETAA-FO a été reçu ce mercredi 22 mai 2019 par le Directeur général de l'enseignement scolaire, M. Jean-Marc Huart.

Au sujet de la réforme de la voie professionnelle, le SNETAA-FO condamne les demandes pressantes et délirantes des inspecteurs de l'Éducation nationale auprès des collègues au sujet de la co-intervention ou du chef d'œuvre par exemple. Le Directeur nous a assurés que des instructions ont été données pour que les recteurs soient plus vigilants sur la question.

Comme la certification est aussi repensée, le SNETAA-FO souhaite que les modalités de l'épreuve orale de français en CAP soient revues. En effet, cette épreuve ne convient pas à nos élèves car elle fait appel à une année entière de connaissances, étant ponctuelle et terminale. Cette question sera de nouveau examinée en groupe de travail.

Le Directeur a accédé à la demande du SNETAA-FO de créer des nouveaux diplômes au titre de l'Éducation nationale, dans le tertiaire, dans le domaine de l'aide à la personne, dans le numérique... C'est aussi à cette condition que la voie professionnelle dans l'Éducation nationale conservera son attractivité auprès des jeunes qui pourraient être leurrés par l'apprentissage. Nous attendons maintenant des actes forts.

Enfin, et c'est une exigence forte, le SNETAA-FO considère que les titulaires du 2 CA-SH doivent obtenir, par équivalence, le CAPPEI. Nous pensons aussi que les collègues qui interviennent dans le cadre de l'enseignement adapté ou qui comptent dans leurs classes, en inclusion, des élèves porteurs de handicap doivent pouvoir prétendre le CAPPEI par VAE. Le Directeur a accueilli notre demande avec bienveillance et annonce qu'il prendra des dispositions avec ses services et avec la DGRH pour l'examiner.